

# Consultation du public du projet Eolien de Lanrigan

## Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> Réunion publique du 2 avril 2026 à Lanrigan

19h05 : Ouverture de la réunion.

PUBLIC : 50 personnes

Philippe Bouguen, Président de la commission d'enquête, introduit la réunion en présentant le déroulement de la nouvelle procédure de consultation publique pour les autorisations environnementales et le rôle du commissaire enquêteur. Il rappelle l'accès au dossier sur internet, le registre dématérialisé et le fait qu'au fur et à mesure de leurs réceptions, les avis des PPA seront joints au dossier internet. L'entreprise a aussi la possibilité de répondre aux observations émises par le public. Le procès-verbal de la réunion sera en ligne d'ici 8 jours. Deux permanences seront tenues en juin. Une nouvelle réunion publique se tiendra quinze jours avant la fin de l'enquête.

Monsieur Bouguen passe ensuite la parole pour la présentation du projet durant 45 mn à Antoine THERAIN d'Energ'iv à François GABORIAU des Survoltés et à Antoine VENEL de Vensolair.

### Nature du projet

- Création d'un parc éolien composé de :
  - 3 éoliennes
  - 2 postes de livraison
- Puissance totale maximale : 15 MW
- Investissement estimé : 22,5 millions d'euros

### Acteurs du projet

Le projet repose sur un partenariat tripartite :

- Acteurs publics (commune, structures locales)
- Acteurs citoyens (coopératives, associations)
- Partenaire technique (développement et exploitation)

Le projet est présenté comme un projet citoyen, favorisant la participation locale.

### Objectifs

- Contribution à la lutte contre le changement climatique
- Production d'énergie renouvelable locale
- Renforcement de l'autonomie énergétique du territoire

### Production estimée :

- Environ 32 000 MWh/an
- Économie estimée : 122 tonnes de CO<sub>2</sub> par mois

### Implantation et caractéristiques

- Hauteur maximale des éoliennes : 200 m
- Distance réglementaire minimale : 500 m des habitations
- Raccordement envisagé au poste source de Combourg

### Études et impacts

Le porteur de projet présente les études réalisées :

- Études environnementales (faune, flore, zones humides)
- Études acoustiques
- Études paysagères
- Concertation locale

### Principe appliqué : ERC (Éviter, Réduire, Compenser)

Mesures principales :

- Bridage acoustique des éoliennes
- Arrêt partiel pour protéger les chauves-souris
- Compensation des zones humides
- Aménagements paysagers

Au total : 77 mesures prévues

### Retombées économiques

- Environ 120 000 € par an pour les collectivités
- Retombées pour les propriétaires fonciers et les entreprises locales

A 19h50 la parole est donnée au public pour les questions.

L'orthographe des noms a été retranscrite à partir de ce qui a été dit oralement, il y a peut-être des erreurs veuillez nous en excuser.

**Q1 :** M. d'Artevel de La Haye à Combourg

Sur le photomontage, j'étais une des photos, avec aucun arbre, rien, vision directe sur les éoliennes, je voulais savoir ce qui a été prévu au niveau du bruit.

**Réponse :**

La réglementation française prévoit qu'au-delà de 35 db, il faut respecter la notion d'émergence 5 db le jour et 3 db la nuit. 1<sup>ère</sup> étape projection basée sur une mesure in situ. Le bureau d'étude va déterminer en fonction du vent comment va se propager le son suivant les modèles d'éoliennes. Si cela dépasse, on bride les éoliennes. Le bruit devra rester acceptable pour les riverains, et le maître d'ouvrage est tenu de respecter la réglementation acoustique. Environ 1 an après la mise en service, le maître d'ouvrage devra refaire des mesures avec différentes conditions de vent. La réglementation est là pour protéger les riverains.

**Q2 :** Stéphane Chauvin

Rennes Métropole investit 5,3% dans les éoliennes. Combien d'éoliennes sont implantées sur le territoire de Rennes Métropole ?

**Réponse :**

Rennes-Métropole n'investit pas 5,3% dans les éoliennes. Elle est actionnaire d'Energiv, et Energiv est actionnaire du projet. Sur Rennes-Métropole, il n'y a pas d'éoliennes installées.

Quand on fait 500 mètres aux habitations en Bretagne, vous n'avez que 4% du territoire qui reste. Dans ces 4%, la moitié, c'est des zones en forêt. Je vous assure que sur le territoire de Rennes-Métropole, il n'y a quasiment pas de zone.

**Q3 :** Anonyme

A Marcillé Raoul, on ne voit que ça, dans le désert, que devient notre campagne. Des études ont-elles été faites ?

**Réponse :**

Nous n'avons pas porté le projet de Marcillé Raoul, mais il y a le même cadre réglementaire qui s'applique. Après, il y a aussi un aspect subjectif au niveau paysager.

**Q4 :** M. Valentini de La Haye à Combourg :

J'ai vu le mâât d'études face à mes fenêtres. Je suis actuellement, entouré d'éoliennes. La nuit je vois leur lumière. Pourquoi ne pas s'intéresser au photovoltaïque qui ne détériore rien ?

**Réponse :**

Oui, on fait aussi des projets photovoltaïques. Évidemment, le photovoltaïque a des atouts, notamment, ça se voit moins, Il a aussi des inconvénients majeurs il prend beaucoup plus de place. En réalité, ce qu'il faut chercher, c'est un mix énergétique qui permet de combiner les avantages du photovoltaïque et les avantages de l'éolien. Moi, je vais vous parler de l'éolien.

L'un des avantages de l'éolien, c'est que ça produit beaucoup quand on en a besoin, notamment l'hiver. Et on travaille tous ici, vent solaire, Enercoop Bretagne, Énergie Partagée Investissement, les survoltés, sur le photovoltaïque également. On a besoin de combiner les deux.

**Q5 :** Mme Aline Chauvin j'habite la Gentière et j'ai une maison à la Cabouchère.

Les deux maisons sont exposées, plein sud, vers les éoliennes. Donc tout un projet foutu en l'air, clairement, je le dis ce soir ouvertement.

Une fois que les éoliennes seront montées, il y aura un suivi de la faune. Si le constat est que ça ne se passe pas bien, qu'est-ce qu'il se passe ? Vous démantelez tout ?

Quels sont les conséquences pour l'humain ?

**Réponse :**

Les études sont faites pour qu'il y ait le moins de risques possible. Et après, si le suivi montre qu'il y a un souci, l'administration nous demandera de trouver des solutions techniques pour résoudre le problème.

Sur l'humain, l'Académie de médecine et l'ANSES ont plutôt conclu qu'il n'y avait pas de lien avéré sur l'humain. Ensuite, ce qui est important à rappeler, c'est qu'on dépend aujourd'hui encore à 60% des énergies fossiles. Et celles-ci, on sait aussi le mal qu'elles font à la fois sur la biodiversité et sur l'humain avec le

changement climatique. On peut rappeler les inondations qu'il y a eu il n'y a pas si longtemps. Là, ce n'est pas visuel, c'est du matériel.

**Q6 :** Mme Aline Chauvin

Ne me dites pas qu'en nous donnant des arbres, ça va cacher des éoliennes,

**Réponse :**

Elles ne vous cacheront jamais l'intégralité des éoliennes. Le fait de ne pas avoir du tout de masque visuel avant les éoliennes, ça renforce la présence, ça peut aussi renforcer d'ailleurs l'aspect acoustique où la présence de haies, de buissons peut venir atténuer. Evidemment qu'on ne masque pas, mais on améliore le cadre paysager dans son ensemble.

**Q7 :** Joseph Rousselot : château de Lanrigan

Je peux vous dire, pour moi, ce serait une pollution visuelle. C'est marrant, c'est les écologistes qui polluent notre paysage. J'aimerais que vous remontriez le photomontage avec les arbres effeuillés.

**Réponse :**

Le maître d'ouvrage précise qu'il y a plusieurs strates d'arbres successives entre le château et les éoliennes ; et que même en période effeuillée on verra très peu les éoliennes depuis le château.

Dans le dossier, dans le carnet de photomontages, on a fait plusieurs versions. Le fait qu'il y ait plusieurs strates d'arbres successives, ça masque aussi pas mal. On voit que même en défeuillé, en fait, les vues sont très masquées. On pourra le présenter à la réunion du 18 juin si vous voulez.

**Q8 :** Alann Busnel, de La Haye à Combourg :

Vue de La Haye on a l'impression sur le photomontage que le mât de mesure est tout petit, alors que je peux vous assurer que le mât de mesure pris avec mon téléphone paraissait énorme.

**Réponse**

C'est un logiciel spécialisé qui est utilisé et dans lequel on place finalement des points de repère sur la photo et sur les éléments cartographiques, de façon à ce qu'on soit certain du positionnement des éoliennes et de leur dimension. Après, il y a l'effet de perspective aussi qui joue, les écarts de hauteur ne sont pas forcément perçus de la même façon. Le porteur de projet montre sur le photomontage que la dimension du mât de mesures (qui était présent au moment de la prise de vue et apparaît sur la photographie) est cohérente avec celle des mâts d'éoliennes projetées.

**Q9 :** Alann Busnel, de La Haye à Combourg :

Côté nord, beaucoup d'habitations (80) vont être impactées en pleine vue sans arbres ou haies pour cacher. Impact important pour des habitants qui ne sont pas de la commune.

Je regrette la multiplication des petits parcs au lieu de trouver un périmètre qui fait consensus et permet de regrouper des éoliennes. Beaucoup de mesures annoncées, cela prouve bien qu'il y aura un impact.

**Réponse :**

Les mesures sont là pour limiter au maximum l'impact. Dans ces mesures, il y a aussi des choses, par exemple, sur la gestion du chantier. Donc, justement, ça ne veut pas dire qu'il y a un impact à la fin.

**Q10 :** Mme Valentini, de La Haye à Combourg :

J'habite à La Haye et nous faisons partie de la première couronne, je dirais, d'habitation située entre 5 et 600 mètres des futures éoliennes. Donc, nous représentons la Cabouchère, 5 habitations, La Haye, 38, La Répichère, 6, La Gentière, 29, ce qui fait environ 80 foyers d'habitation (environ 200 habitants) soit plus que la population de Lanrigan. Nous n'avons jamais été consultés ni informés de ce projet. Les maisons sont implantées le long de la limite Lanrigan/Combourg. Maisons orientées sud/sud-ouest. Les habitants sont plus touchés que la population de Lanrigan dont les maisons tournent le dos aux éoliennes.

**Réponse :**

Communication depuis 2019, articles dans Ouest France, réunions publiques avec beaucoup de communication. Ateliers citoyens en 2021. Dès la concertation, des habitants de la Haye et de la Répichère sont venus en 2021/2022.

Il n'a jamais été dit qu'il n'y aurait pas de vue. Il faudra un certain nombre de parcs éoliens pour la transition énergétique. Au niveau gouvernemental : toujours la volonté de développer l'éolien terrestre.

**Q11 :** Madame Clavier de la Répichère.

La 3<sup>ème</sup> éolienne est dans un terrain humide. Je possède un champ à côté. Avant cette parcelle était en zone humide, mais elle n'y est plus au PLU. Etudes faites sur un endroit, et éoliennes implantées sur un autre.

**Réponse :**

Les études ont été faites sur tous les terrains avec des sondages pour délimiter les zones humides suivant les traces présentes dans le sol. Des éléments factuels permettent de dire si on est en zone humide. L'éolienne 3 est en partie en zone humide et j'ai détaillé la compensation tout à l'heure.

**Q12 :** Mme Yolande Noël de la Haye à Combourg

Témoignage :

Informée de l'existence de ce projet par communication faite dans les boîtes à lettres par la mairie de Lanrigan. Déjà sensibilisée à la dépendance énergétique de la Bretagne. A décidé de venir à la 1<sup>ère</sup> réunion d'information. Venue sans idée a priori juste pour comprendre. A décidé d'assister à toutes les réunions et de poser toutes les questions tout au long du déploiement du projet. Considère que compte tenu du déroulement du projet, la prise en compte du projet, le sérieux des études, les mesures envisagées : ce projet paraît être un projet solide. Comprend que les difficultés sont surtout visuelles. Attentive aux évolutions techniques pour permettre aux habitants du territoire de bénéficier des retombées financières + restauration du bocage sur le territoire. La zone humide n'était plus une zone humide car drainée. Sera restaurée dans le cadre du projet.

**Q13 :** Alann Busnel, de La Haye à Combourg

La communication n'a pas été complètement faite. Il n'a pas reçu les flyers en 2022. Il est interpellé par le côté citoyen du projet : financier ?

**Réponse :**

Il est prévu aujourd'hui que 33% du projet soit financé par les citoyens (Enercoop Bretagne, Énergie Partagée, Survoltés), sachant que sur ce type de projet le financement se fait également avec du recours à de l'emprunt bancaire (en général 20% d'apport en fonds propres, 80% avec de l'emprunt bancaire). Projets territoriaux locaux : beaucoup de personnes impliquées sur le territoire. On aurait donc environ 1,5 M€ d'apports en fonds propres financés par les citoyens ; le reste par les autres co-actionnaires.

**Q14 :** M. Stéphane Chaussonnières

Je confirme bien que malgré ce que dit M. Le Maire, on n'a pas eu en effet sur le secteur tous les courriers. On n'a rien reçu. Il critique Monsieur le Maire « qui sourit ».

**Réponse du maire de Lanrigan**

Il répond à l'attaque personnelle. Les flyers ont été mis dans toutes les boîtes aux lettres. Je trouve que ça fait sens de travailler sur un projet éolien parce que ça contribue à la transition énergétique. La Zone d'implantation potentielle d'éoliennes terrestres n'est pas définie par le maire : il faut trouver une zone à 500 mètres des habitations. Elle ne pouvait pas être au sud du Bourg car il n'y existe pas de Zone d'implantation potentielle d'éoliennes.

**Q15 :** Corentin Gaillard de Combourg et conseiller municipal

Remarques : Il veut défendre l'intérêt général. Il rappelle le contexte énergétique : on dépend du gaz, du pétrole et de l'uranium pour l'électricité. Chacun doit prendre sa part, et ne pas toujours demander de construire les projets ailleurs.

**Q16 :** Christian Roger, de Guipel

Témoignage : 8 éoliennes autour de chez lui, mais ne les voit pas de sa maison. Le problème est surtout visuel. Les éoliennes sont mieux intégrées dans le paysage dans les secteurs bocagers. Marche toujours dans le secteur, et trouve le bocage très dégradé du côté de Combourg. Trouve les éoliennes plutôt belles, élégantes, et il faut accepter de changer nos modes de production d'énergie et augmenter les efforts sur les économies.

**Q17 :** Mme X

Pour chaque éolienne de Québriac il fallait 50 t de métaux et 1300 T de béton. Que vont devenir ces matériaux au fil du temps ? produits d'altération : où iront-ils ? zone de captage de Combourg plus bas que la 1<sup>ère</sup> éolienne. Cette zone ne va-t-elle pas être polluée dans cette région de vieux schiste briovérien ? Quid des courants vagabonds dans les exploitations.

**Réponse :**

Sur la quantité de matériaux, il faut que les éoliennes puissent tenir. Le béton est un matériau inerte. Les éoliennes sont en dehors du périmètre de protection du captage et les risques pendant la phase chantier seront pris en compte (mesures ERC).

La loi impose d'enlever la totalité des fondations à la fin de l'exploitation des éoliennes.

Les courants vagabonds ont été intégrés dans la charte avec l'intervention de géobiologues. Tous les points concernant les périmètres de protection du captage ont été vus, et l'ARS a donné un avis favorable.

**Q18 : X**

Qui fabrique les éoliennes ?

**Réponse :**

Les fabricants sont européens, voire chinois.

Le cycle de vie complet, c'est à dire l'énergie qui est nécessaire et les émissions qui sont nécessaires pour fabriquer les composants d'éoliennes, les amener sur site, faire le chantier pour monter l'éolienne, etc. C'est ce qu'on appelle l'énergie grise. En moyenne, c'est en un an à peu près de ce que va produire l'éolienne qu'elle rembourse entre guillemets sa dette énergétique.

**Q19 : Alann Busnel, de La Haye à Combourg**

Intérêt collectif ok, mais environ 80 habitations seront au pied des éoliennes. Est d'accord avec les éoliennes en bordure d'autoroute (pas d'habitations). Se considère comme sacrifié. Pense qu'on se moque d'eux. Quelques personnes à être contre ce projet aujourd'hui et se battront jusqu'au bout. Même s'il reconnaît que ce projet a plutôt été bien conduit.

**Réponse :**

Évitement des haies réalisé, étude géobiologique, ombres portées : nombreuses études non obligatoires ont été menées. Le projet a pris en considération un certain nombre de choses non réglementaires contrairement à d'autres projets. Cela améliore le projet. Nous souhaitons en faire un accélérateur de la transition énergétique locale.

A 21h00 les échanges sont terminés

Le président de la commission d'enquête conclut la 1<sup>ère</sup> réunion publique. Il constate que les échanges ont été nombreux et denses et félicite l'assistance pour la bonne tenue de la réunion. (19 questions et 15 intervenants)

Le commissaire enquêteur rappelle :

- L'importance de la participation du public
- Les modalités pour déposer des observations
- La tenue d'une seconde réunion publique le 18 juin à Lanrigan à 19h00

La réunion est close à 21h05.

Les questions/réponses seront mises en ligne sur le site du registre dématérialisé sous 8 jours.

Le 08 avril 2026

BOUGUEN Philippe  
Président de la Commission d'Enquête

